



Communiqué de presse

Un regroupement d'organismes environnementaux dénonce le rôle des municipalités dans la protection de l'environnement et du territoire

Montréal, le mercredi 4 juillet 2018 - Un regroupement d'organismes environnementaux – la Fondation David Suzuki, Nature Québec, Vivre en Ville et Équiterre – présente aujourd'hui une analyse commune concernant une suite d'interventions du monde municipal allant à l'encontre de la protection de l'environnement et du territoire.

« Notre analyse démontre soit une volonté de se soustraire, soit une forte résistance à l'adoption de mesures visant à limiter l'étalement urbain, à protéger les milieux humides et les terres agricoles. Nous constatons également que plusieurs revendications d'élus locaux sont en contradiction directe avec la mobilité durable. C'est très inquiétant, d'autant plus que tous reconnaissent le rôle de premier plan que doivent jouer les municipalités dans la lutte contre les changements climatiques », souligne **Karel Mayrand, directeur général de la Fondation David Suzuki, Québec et Atlantique.**

Des terres agricoles toujours menacées

Sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) seulement, plus de 1 000 hectares agricoles sont actuellement ciblés par diverses municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) pour des usages autres qu'agricoles, comme l'avaient démontré à l'automne dernier l'UPA et des groupes écologistes.

Marcel Groleau, président général de l'UPA, affirmait alors que « plusieurs intervenants municipaux et promoteurs privés continuent de considérer nos terres agricoles comme une banque de terrains disponibles, ou une zone en attente de développement. Il faut cesser cette dilapidation irresponsable de notre garde-manger. »

Alors que la situation demeure inquiétante sur le territoire de la CMM, l'enjeu est préoccupant à l'échelle du Québec. Dans la région de la Capitale-Nationale, par exemple, les 200 hectares des terres des Sœurs de la Charité sont ciblés par la Ville de Québec pour du développement résidentiel.

La valeur mal reconnue des milieux humides

Pour **Christian Simard, directeur général de Nature Québec**, « il est désolant de constater que le gouvernement, à l'approche des élections, plie devant les 300 résolutions municipales pour affaiblir la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques. »

« Cette loi devait être une grande avancée dans la protection de l'environnement au Québec, mais de l'aveu même du ministère de l'Environnement, le projet de règlement sur la compensation de l'atteinte aux milieux humides, déposé en mai dernier, est en « [porte-à-faux](#) » avec le principe même de la loi qui devait assurer l'absence de perte nette. En prétextant mieux reconnaître les réalités locales, on sous-estime complètement la valeur des services que nous rendent les milieux naturels. »

Les 1001 revendications d'autoroutes : à contresens de la mobilité durable

« Alors que le Québec tente de négocier le virage de la mobilité durable et qu'il traîne encore loin derrière l'Ontario en matière d'investissements dans les transports collectifs, de très nombreuses municipalités font front commun pour aller à contresens et réclamer à grand frais, et sans aucune contribution de leur part, une augmentation de l'offre autoroutière, » affirme **Sidney Ribaux, directeur général d'Équiterre**.

« Le 3^e lien de Québec et Lévis, les prolongements ou élargissement des autoroutes 13, 15, 19, 25, 30, 440, 640 dans la région de Montréal, sont des demandes des municipalités qui vont aggraver la congestion routière et augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Cette fuite vers l'avant doit cesser ».

Des règles communes pour aménager le territoire dans l'intérêt collectif

« Pour aménager plus durablement notre territoire, il faut se donner des règles communes et mieux soutenir les collectivités qui adoptent de bonnes pratiques », croit **Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville**.

« On ne peut pas espérer que les 1131 municipalités du Québec vont chacune prendre les bonnes décisions pour protéger l'environnement, et on ne doit pas laisser les leaders négatifs ruiner les efforts de celles qui veulent faire leur part. Sans règles communes exigeantes, c'est le règne du nivellement par le bas et de la surenchère pour attirer le développement et les revenus fonciers associés. Et nous finirons tous par payer, tôt ou tard, pour la dilapidation des milieux naturels et agricoles. »

Pour Équiterre, la Fondation David Suzuki, Nature Québec et Vivre en Ville, les municipalités doivent faire leur part pour protéger l'environnement, aussi bien pour le bénéfice direct de leurs résidents que dans l'intérêt collectif à court et moyen terme. Les nombreuses représentations du milieu municipal visant à limiter les exigences et à atténuer leur responsabilité vont à l'encontre du développement durable et doivent être dénoncées.

La réaction de l'UPA pourra être consultée à partir de 10h30 aujourd'hui en [cliquant ici](#).

-30-

Annexe :

Éléments de contexte : actions municipales contre la protection de l'environnement

Renseignements :

Diego Creimer, communications, Fondation David Suzuki, dcreimer@davidsuzuki.org 514.999.6743

Gabriel Marquis, communications, Nature Québec, gabriel.marquis@naturequebec.org, 581.307.8613

Camille Gagné-Raynauld, relations médias, Équiterre, cgraynauld@equiterre.org, 514.605.2000

Samuel Pagé-Plouffe, affaires publiques, Vivre en Ville, samuel.page-plouffe@vivreenville.org, 514.714.6762